



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_073

OBJET : Autorisation de programme et de crédit de paiement (AP/CP) - "Participations financières pour la mise en oeuvre du plan pluriannuel d'investissement sur les centres de secours du territoire communautaire" - Création

Exposé

Par délibération du 24 mai 2018, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la restitution des compétences facultatives aux communes et a décidé notamment de conserver la compétence pour le versement du contingent incendie secours et de la participation financière aux travaux de construction ou de restauration des centres de secours du Cotentin.

Par délibération du 26 février 2020 N°DEL2020_019, le conseil communautaire a validé les participations prévisionnelles de la Communauté d'Agglomération à la réalisation du programme de travaux sur les centres de secours de Valognes, Bricquebec en Cotentin, Port-Bail sur Mer, Saint Pierre Eglise, La Hague et Equeurdreville-Hainneville.

L'engagement d'une opération est soumis à la signature d'une convention financière qui prévoit la participation financière de l'agglomération à hauteur de 20% du montant des travaux HT et, pour les projets de construction, la mise à disposition du terrain d'accueil viabilisé. Les appels de fonds sont prévus en deux fois, 50% au lancement des travaux (ordre de service) et le solde à la notification de réception des travaux. Une clause de révision est prévue pour l'actualisation de la participation financière.

En raison de retards sur différents projets, le SDIS a décidé d'avancer les travaux pour les centres de secours de Port-Bail sur Mer et de Valognes. Ainsi, pour le centre de secours de Port-Bail sur Mer, un premier acompte de 104 166,67 € a été versé le 3 mai 2022. Pour le centre de secours de Valognes, la Communauté d'Agglomération a engagé les démarches pour l'achat et la viabilisation du terrain d'implantation.

Pour le centre de secours d'Equeurdreville-Hainneville, la convention financière signée le 27 mars 2015 avec la ville de Cherbourg en Cotentin et repris par la Communauté d'Agglomération, prévoit un versement en plusieurs fois par fraction de 500 000 € HT de dépenses. Il est proposé la signature d'un avenant à la convention actant les nouvelles modalités de versement fixées par le SDIS, soit 50% au lancement des travaux (ordre de service) et le solde à la notification de réception des travaux.

Concernant le projet de Bricquebec, le coût réel de l'opération a augmenté de 600 000 € à 741 666,67 € HT, ce qui porte la participation de l'Agglomération du Cotentin à 148 333 € (20% du total HT) au lieu des 100 000 € prévus.

Afin de faciliter le suivi de ce plan pluriannuel d'investissement, il est proposé de créer une autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP).

Aussi, l'autorisation de programme est arrêtée à 2,5M € pour une durée de 7 années. Il est à noter que ce montant pourrait être valorisé conformément à l'article 6 de la convention qui précise « Une clause de révision de la convention permettra d'actualiser la participation financière en fonction d'éléments d'actualisation des prix et des coûts de l'investissement. »

Les crédits de paiement ouverts sur la période 2022-2028 sont répartis ainsi que suit :

Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Montant des CP (en €)	708 500€	788 666€	413 500€	339 334€	0€	83 333€	166 667€

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°2018-069 du 24 mai 2018 portant restitution des compétences complémentaires ou facultatives,

Vu la délibération N°DEL2020_019 du 26 février 2020 portant participations financières pour la mise en du plan pluriannuel d'investissement sur les centres de secours du territoire communautaire,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 167 - Contre : 1 - Abstentions : 9) pour :

- **Approuver** la modification des modalités de versement pour le centre de secours d'Equeurdreville-Hainneville, ainsi que l'augmentation de la participation pour le centre de secours de Bricquebec à 148 333 € (20% du total HT) au lieu des 100 000 € prévus,
- **Approuver** la mise en place d'une autorisation de programme «Participations financières pour la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement sur les centres de secours du territoire communautaire» pour un montant de 2,5M € pour une durée de 7 années,
- **Autoriser** l'ouverture des crédits de paiement ci-dessous :

Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Montant des CP (en €)	708 500€	788 666€	413 500€	339 334€	0€	83 333€	166 667€

- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

28 JUIN 2022

Date d'envoi de la convocation : le 17/06/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 141

Nombre de votants : 176

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt deux, le mardi 28 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMIOT André, VIDEGRAIN Arlette suppléante de AMIOT Guy, ANTOINE Joanna, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, LECRES Marie-Joséphine suppléante de BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BLANQUET Jean-Philippe suppléant de BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie (A partir de 19h45), CRESPIN Francis, CROIZER Alain (A partir de 18h39), D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène (A partir de 18h56), FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent (Jusqu'à 19h45), HEBERT Karine, HELAOUET Georges, POIGNANT Christine suppléante de HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, GRATIEN Jacques suppléant de LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LEBRETON Robert, BRISION Fabienne suppléante de LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, TINCELIN Christiane suppléante de MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, LUCE Pierre suppléant de MIGNOT Henri, MORIN Daniel (A partir de 18h40), COUVREUR Pascale suppléante de MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-

Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine (A partir de 19h45) TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations :

AMBROIS Anne à SIMONIN Philippe, AMIOT Florence à PERRIER Didier, ARRIVÉ Benoît à CATHERINE Arnaud, BROQUAIRE Guy à SAGET Eddy, COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, COUPÉ Stéphanie à BERHAULT Bernard (Jusqu'à 19h45), CROIZER Alain à COQUELIN Jacques (Jusqu'à 18h39), DESTRES Henri à BARBÉ Stéphane, FAGNEN Sébastien à LEJAMTEL Ralph, FIDELIN Benoît à LAMOTTE Jean-François, FRANCOISE Bruno à HEBERT Karine, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel, HAYÉ Laurent à LEBLOND Auguste (A partir de 19h45), HEBERT Dominique à CATHERINE Arnaud, HERY Sophie à MARGUERITTE Camille, KRIMI Sonia à PEROTTE Thomas, LE DANOIS Francis à HURLLOT Juliette, LE POITTEVIN Lydie à VASSAL Emmanuel, LEFAIX-VERON Odile à JOZEAU-MARIGNE Muriel, LEFER Denis à MARTIN-MORVAN Véronique, LEJEUNE Pierre-François à TAVARD Agnès, LELONG Gilles à MARTIN Patrice, LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, LEMONNIER Thierry à HAMON Myriam, LEPOITTEVIN Gilbert à GRUNEWALD Martine, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MORIN Daniel à LAINE Sylvie (Jusqu'à 18h40), MOUCHEL Jacky à SANSON Odile, PIC Anna à GRUNEWALD Martine, PLAINEAU Nadège à MARTIN Patrice, ROUELLÉ Maurice à BERHAULT Bernard, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SOURISSE Claudine à LEFRANC Bernard (Jusqu'à 19h45), VARENNE Valérie à HULIN Bertrand.

Absents/Excusés :

AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, BALDACCINI Nathalie, BERNARD Christian, BOUSSELMAME Nouredine, BROQUET Patrick, BURNOUF Elisabeth, GODAN Dominique, HUREL Karine, LECHEVALIER Isabelle, LEFAUCONNIER François, LEPLEY Bruno, MAGHE Jean-Michel, TARIN Sandrine, VASSELIN Jean-Paul.